



# Journal



des Nations Unies

Programme et ordre du jour des séances  
et des réunions

Jeudi 14 juin 2018



## Séances officielles

### Assemblée générale Soixante-douzième session

10 heures Consultations officielles (privées) Salle de conférence A

15 heures Consultations officielles (privées) Salle de conférence 3

Sur l'examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies

15 heures Consultations officielles (privées) Salle de l'Assemblée générale

Sur le projet de décision de l'Assemblée générale relatif à la programmation des dates des réunions de haut niveau devant se tenir au début de la session 74 de l'Assemblée générale des Nations Unies

(Suite en page 2)

### Conseil de sécurité

10 heures 8285e séance Salle du Conseil de sécurité  
[webcast]  
Adoption de l'ordre du jour  
La situation concernant l'Iraq

Suivi de 8286e séance (privée) Salle de conférence 7  
Adoption de l'ordre du jour  
Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement

Midi Consultations plénières (privées) Salle des consultations du Conseil de sécurité

Moyen-Orient (Yémen)  
Questions diverses

(Suite en page 2)

10 270 usagers se sont abonnés au *Journal*. Profitez du nouveau service d'e-abonnement et recevez le *Journal* tôt le matin ! [www.undocs.org](http://www.undocs.org)

38 671 adeptes suivent le *Journal* sur Twitter. Rejoignez-les et soyez les premiers avertis lorsque le prochain numéro est disponible ! [www.twitter.com/Journal\\_UN\\_ONU](https://www.twitter.com/Journal_UN_ONU)

11 733 membres de Facebook aiment le *Journal*. Visitez notre page ! [Journal des Nations Unies](https://www.facebook.com/JournalDesNationsUnies)

Scannez le code QR (code-barre en deux dimensions) situé en haut à droite de cette page pour télécharger le *Journal* d'aujourd'hui.

18-07199F



Pensons vert !

Merci de recycler

Une lettre émanant de la Présidence de l'Assemblée générale, datée du [11 juin 2018](#), a été envoyée à tous les représentants permanents et observateurs permanents.

15 heures 8287e séance Salle du Conseil de sécurité  
 [\[webcast\]](#)  
 Adoption de l'ordre du jour  
 Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Suivie de 8288e séance Salle du Conseil de sécurité  
 [\[webcast\]](#)  
 Adoption de l'ordre du jour  
 La situation au Mali  
 Document : [S/2018/541](#)

Suivie de Consultations plénières (privées) Salle des consultations du Conseil de sécurité  
 MINUSMA  
 Questions diverses  
 Document : [S/2018/541](#)

Toute communication adressée à la Présidence du Conseil de sécurité doit être remise au Bureau du Président du Conseil.

Lien : [site Web](#)

Contacts : SCAD SCSB (S-2472); [dpa-scsb3@un.org](mailto:dpa-scsb3@un.org); 212-963-5258

### Lancement du *Journal numérique des Nations Unies*

Conformément à la résolution [71/323](#) de l'Assemblée générale, une version numérique du *Journal des Nations Unies* est disponible à l'adresse <https://journal.un.org>. Ce site Web convivial multilingue est également compatible avec les téléphones intelligents et tablettes. Conformément à la même résolution, tous les contenus liés aux séances officielles, y compris les aperçus, sont disponibles dans les six langues officielles, en vertu de l'article 55 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, tandis que les *autres réunions et éléments d'information continueront à être publiés en anglais et en français seulement.*

## Assemblée générale

Soixante-douzième session

### Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

|                |                  |                        |
|----------------|------------------|------------------------|
| 10 à 13 heures | Séance privée    | Salle de conférence 10 |
| 15 à 18 heures | Séance privée    | Salle de conférence 10 |
|                | Séance exécutive |                        |

**Comité des contributions**

Soixante-dix-huitième session

|                |               |                       |
|----------------|---------------|-----------------------|
| 10 à 13 heures | Séance privée | Salle de conférence 8 |
| 15 à 18 heures | Séance privée | Salle de conférence 8 |

**Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux**

|                |                                     |                        |
|----------------|-------------------------------------|------------------------|
| 10 à 13 heures | Consultations officieuses (privées) | Salle de conférence 12 |
|----------------|-------------------------------------|------------------------|

**Réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques**

Trente-sixième séance

|                            |  |                                       |
|----------------------------|--|---------------------------------------|
| 10 à 13 heures             | 1re séance (privée)  | Salle du Conseil économique et social |
|                            | Ouverture de la réunion : Représentant du Secrétaire général   |                                       |
|                            | Élection du Président  |                                       |
|                            | Adoption de l'ordre du jour  |                                       |
|                            | Élection des autres membres du Bureau de la réunion  |                                       |
|                            | Élection, conformément aux articles 28 à 32 du pacte international relatif aux droits civils et politiques, de neuf membres du Comité des droits de l'homme pour remplacer ceux dont le mandat arrive à expiration le 31 décembre 2018   |                                       |
|                            | Questions diverses   |                                       |
| 15 à 18 heures             | 2e séance (privée)   | Salle du Conseil économique et social |
| Après-midi (si nécessaire) | <p>Les exemplaires originaux des pouvoirs peuvent être apportés à la salle de conférence le jour même ou envoyés à l'avance au Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH).</p> <p>Conformément au paragraphe 4 de l'article 30 de la Convention, le quorum nécessaire pour la réunion est de deux-tiers des États parties.</p> <p>Afin d'éviter que la réunion soit retardée ou reportée, il est impératif que les États parties soient présents à l'heure indiquée pour la séance.</p> <p>Documents : <a href="#">CCPR/SP/88</a>, <a href="#">CCPR/SP/89</a> et <a href="#">CCPR/SP/89/Add.1</a></p> <p>Lien : <a href="#">Site Web</a></p> <p>Contact : M. Nenad Vasić (S-3151) (<a href="mailto:vasic@un.org">vasic@un.org</a>)</p> |                                       |

**Conférence des États parties de la Convention relative aux droits des personnes handicapées**

Onzième session

|                |   |                       |
|----------------|---|-----------------------|
| 10 à 13 heures | 5e séance  [webcast] | Salle de conférence 4 |
|                | Débat général - Point 5 a)  |                       |
|                | Participation politique et reconnaissance égale devant la loi - Point 5 b) iii)                         |                       |

|                |  |                       |
|----------------|--|-----------------------|
| 15 à 18 heures | <p>6e séance  [webcast]</p> <p>Débat général - Point 5 a)</p> <p>Dialogue interactif entre les États parties, le système des Nations Unies et d'autres parties prenantes sur la mise en œuvre de la Convention - Point 6</p> <p>Décisions de la Conférence des États parties - Point 7</p> <p>Clôture de la réunion</p> <p>Pour tout complément d'information concernant la Conférence des États parties, prière de prendre contact avec le secrétariat de la Convention par courriel ou de consulter le site Web de United Nations Enable.</p> <p>Documents : <a href="#">CRPD/CSP/2018/1</a>, <a href="#">CRPD/CSP/2018/2</a>, <a href="#">CRPD/CSP/2018/3</a> et <a href="#">CRPD/CSP/2018/4</a></p> <p>Liens : <a href="#">site Web</a>, <a href="#">programme provisoire</a>, <a href="#">renseignements supplémentaires</a> et <a href="#">manifestations parallèles</a></p> <p>Contacts : secrétariat de la Convention (<a href="mailto:enable@un.org">enable@un.org</a>) et PaperSmart : <a href="mailto:papersmart4@un.org">papersmart4@un.org</a></p> | Salle de conférence 4 |
|----------------|--|-----------------------|

---

**Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

|                |                                     |                       |
|----------------|-------------------------------------|-----------------------|
| 15 à 18 heures | Consultations officieuses (privées) | Salle de conférence 9 |
|----------------|-------------------------------------|-----------------------|

---

**Conseil de sécurité**

**Comité d'état-major**

|                |   |                        |
|----------------|---|------------------------|
| 11 à 13 heures | <p>1910e séance (privée)</p> <p>La situation au Liban (FINUL)</p> <p>Mission du Comité d'état-major</p> | Salle de conférence 11 |
|----------------|---|------------------------|

---

**Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés**

|                |  |                       |
|----------------|--|-----------------------|
| 15 à 16 heures | <p>Consultations officieuses (privées)</p> <p>Rapport de mission de l'équipe de surveillance</p> <p>Examen des questions en suspens du Comité 1267</p> <p>Questions diverses</p> | Salle de conférence 7 |
|----------------|--|-----------------------|

---

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1988 \(2011\)](#)**

|                |   |                       |
|----------------|---|-----------------------|
| 16 à 18 heures | <p>Séance privée</p> <p>Discussion sur les lignes directrices du Comité</p> <p>Questions diverses</p> | Salle de conférence 7 |
|----------------|---|-----------------------|

## Conseil économique et social

Session de 2018

10 à 13 heures Consultations officielles Salle du Conseil de tutelle

Concernant le projet de déclaration ministérielle issu de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable pour 2018, organisée sous les auspices du Conseil, et du débat de haut niveau de la session du Conseil de 2018

Convoquées par les cofacilitateurs (Australie et Bangladesh), au nom de la Présidence du Conseil (République tchèque)

Une lettre des cofacilitateurs, datée du 1 juin 2018, a été envoyée à tous les représentants permanents et observateurs permanents.

Lien : [Portail e-deleGATE](#)

---

15 à 18 heures Consultations officielles (privées) Salle de conférence 12

Convoquées par la Vice-Présidence du Conseil économique et social (Saint-Vincent-et-les Grenadines) relatif au projet de résolution sur le rapport du Comité des politiques du développement à sa session de 2018

Document : [E/2018/33](#)

Lien: [Portail e-deleGATE](#)

---

## Comité du programme et de la coordination

Cinquante-huitième session de fond

10 à 13 heures Consultations officielles (privées) Salle de conférence 5

Questions relatives aux programmes

Évaluation

Examen triennal de la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation de la Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Examen triennal de la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Documents : [E/AC.51/2018/2](#), [E/AC.51/2018/5](#) et [E/AC.51/2018/5/Corr.1](#)

Liens : [Site Web](#) et [Portail e-deleGATE](#)

---

## Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Session annuelle

10 heures à midi 7e séance plénière  [\[webcast\]](#) Salle de conférence 3

Questions diverses - Point 14

Adoption des projets de décision - Point 15

Prix du personnel et déclarations finales du Directeur général de l'UNICEF et du Président du Conseil d'administration - Point 16

Document : [E/ICEF/2018/13](#)

Une version préliminaire de tous les documents de la session est disponible sur le site Web du Conseil d'administration.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 50 du Règlement intérieur et à l'annexe y relative, les délégations ayant le statut d'observateurs sont également tenues de communiquer par écrit, outre leurs pouvoirs, les points de l'ordre du jour qui les intéressent particulièrement et sur lesquels elles souhaitent intervenir.

Le temps de parole pendant le débat général est de *trois minutes* par intervention pour les délégations qui s'expriment au nom de leur pays et de *cinq minutes* pour celles qui s'expriment au nom d'un groupe.

L'UNICEF est pleinement engagé dans la diversité et l'inclusion.

Afin que la session du Conseil d'administration soit pleinement accessible, il est rappelé aux participants quelques principes fondamentaux qui permettront à tous les délégués de profiter pleinement des avantages des délibérations.

Dans la mesure du possible, les orateurs sont encouragés à se présenter et à lire et/ou à décrire verbalement les supports visuels à l'aide de diapositives, de diagrammes et de graphiques.

L'Organisation des Nations Unies fournit un éventail d'outils et de services en faveur des personnes handicapées par le biais de son Centre d'accessibilité (situé au premier sous-sol du bâtiment des conférences); une borne de service Accès + (attenante au comptoir d'information au niveau de l'entrée des visiteurs); et un Pôle Documents (dans le Salon des délégués).

L'UNICEF mettra avec plaisir les participants en contact avec le Pôle, lesquels peuvent aussi l'informer à l'avance des services qu'ils souhaitent recevoir.

La session à venir sera économe en papier. Pendant la session, plutôt que d'être distribuée sous format papier, toute la documentation pourra être téléchargée à partir de la plateforme PaperSmart du Conseil d'administration de l'UNICEF.

La page d'accueil du Conseil d'administration de l'UNICEF fournira un lien vers la plateforme PaperSmart.

Les délégations prévoyant de faire des déclarations lors de la session sont priées de communiquer les versions électroniques au Bureau du Secrétaire du Conseil d'administration.

Le point de l'ordre du jour auquel la déclaration se rapporte doit être indiqué dans le titre de la déclaration et dans la rubrique "Objet" du courriel.

Ces déclarations seront sous embargo jusqu'à ce que les interventions aient lieu, et affichées ensuite sur la plateforme PaperSmart.

Les délégations présentant des déclarations au cours du débat général et sur certains points de l'ordre du jour seront invitées par le Président à s'exprimer dans l'ordre de priorité suivant :

Membres du Bureau du Conseil d'administration de l'UNICEF souhaitant prendre la parole (selon leur rang)

Représentants des groupes régionaux s'exprimant au nom de leur groupe (selon leur rang)

Missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies ayant adressé une demande préalable par écrit au secrétariat de l'UNICEF pour prendre la parole à un moment précis (la priorité étant donnée aux membres du Conseil d'administration, suivis par les observateurs).

Les délégations sont invitées à envoyer ces demandes dans les meilleurs délais, en indiquant clairement en objet le titre et la date de la séance et le point de l'ordre du jour concernés.

Demandes reçues en séance au moyen du système électronique, par ordre d'arrivée

Les délégations sont encouragées à apporter leurs ordinateurs portables, leurs tablettes tactiles ou autres dispositifs mobiles à la réunion afin d'accéder électroniquement aux documents et déclarations officiels à partir de la plateforme PaperSmart du Conseil d'administration.

Les délégations sont priées d'apporter 10 de leurs déclarations aux fonctionnaires des conférences pour l'interprétation.

Le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États se réunira quotidiennement de 8 h 30 à 9 h 30, dans la salle de conférence D.

Liens : [Site Web du Conseil d'administration](#) et [PaperSmart](#)

Contacts : Mme Hikari Arai, Secrétariat, pouvoirs et ordre des interventions ([harai@unicef.org](mailto:harai@unicef.org)); et M. Dillon Leano, Secrétariat, soumission des déclarations ([dleano@unicef.org](mailto:dleano@unicef.org))

## Séances officielles à venir

### Assemblée générale

Soixante-douzième session

Lundi 18 juin 2018

15 heures

Consultations officieuses (privées)

Salle du Conseil économique et social

Sur le projet de déclaration politique pour la réunion de haut niveau sur la lutte contre la tuberculose, conformément au paragraphe 6 de la résolution [A/RES/72/268](#) de l'Assemblée générale

Mercredi 20 juin 2018

10 heures

Consultations officieuses officieuses (privées)

Salle de conférence 7

Sur une déclaration politique pour adoption à l'ouverture de la séance plénière du Sommet de la paix Nelson Mandela

**Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale**

Lundi 18 juin 2018

|           |   |                        |
|-----------|---|------------------------|
| 10 heures | Consultations officieuses officieuses (privées) | Salle de conférence 11 |
| 15 heures | Consultations officieuses officieuses (privées) | Salle de conférence 11 |

**Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects**

Lundi 18 juin 2018

10 à 13 heures 1re séance plénière Salle de conférence 4

La Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects se réunira du lundi 18 juin 2018 au vendredi 29 juin 2018.

La séance d'ouverture aura lieu le lundi 18 juin 2018 à 10 heures, dans la salle de conférence 4.

Les délégations et les observateurs qui souhaitent s'inscrire sur la e-liste des orateurs pour le débat général sont priées de faire par le biais du portail e-deleGATE, disponible à partir du 1er juin 2018. Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de *cinq minutes* pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de *huit minutes* pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

Les délégations qui souhaitent diffuser leurs déclarations par le biais de la plateforme PaperSmart doivent en envoyer un exemplaire au moins *une heure* avant leur tour de parole. Le format PDF est préférable. La date de la séance et le point de l'ordre du jour doivent être indiqués dans le titre de la déclaration et dans la rubrique "Objet" du courriel. Les déclarations seront disponibles sur la plateforme PaperSmart après qu'elles auront été lues. Les délégations sont priées de fournir 30 exemplaires de la déclaration aux services techniques au plus tard *une heure* avant sa lecture.

Les délégations sont priées de communiquer les pouvoirs des représentants et les noms des représentants suppléants et conseillers à la Secrétaire générale de la Conférence, et fournis au Bureau des affaires juridiques.

Les délégations et observateurs qui souhaitent s'inscrire sur la liste des participants doivent le faire au moyen du module "e-List of participants" sur le portail sécurisé e-deleGATE qui est disponible depuis le 1er juin 2018.

Documents : [A/CONF.192/2018/RC/1](#), [A/CONF.192/2018/RC/L.1](#), [A/CONF.192/2018/RC/L.2](#), [A/CONF.192/2018/RC/L.3](#), [A/CONF.192/2018/RC/INF/1](#), [A/CONF.192/2018/RC/INF/2](#) et [A/CONF.192/2018/RC/WP.1](#)

Liens : [site Web](#) et [PaperSmart](#)

Contacts : Mme Sonia Elliott, Secrétaire de la Conférence ([elliotts@un.org](mailto:elliotts@un.org));  
Mme Sangeeta Sharma, Secrétaire adjointe de la Conférence ([sharma7@un.org](mailto:sharma7@un.org));  
M. Gerard Cianciulli, pour les questions concernant la liste électronique des orateurs ([cianciulli@un.org](mailto:cianciulli@un.org)); Mr. Victor Leu, pour les questions concernant la liste électronique

des participants ([leu@un.org](mailto:leu@un.org)); Bureau des affaires juridiques (salles S-3604, S-3639 ou S-3608); PaperSmart ([papersmart1@un.org](mailto:papersmart1@un.org))

---

**Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

Lundi 25 juin 2018

15 à 18 heures 1re séance Salle du Conseil de tutelle

Les délégations qui souhaitent inscrire des membres sur la liste des orateurs sont invitées à le faire par le biais du portail e-deleGATE.

Liens : [Portail e-deleGATE](#) et [PaperSmart](#)

Contacts : M. Henry Breed, Secrétaire de la Commission spéciale ([breed@un.org](mailto:breed@un.org)) et M. Tomas Casas, pour les questions concernant la liste électronique des orateurs ([casast@un.org](mailto:casast@un.org)) et PaperSmart ([papersmart5@un.org](mailto:papersmart5@un.org))

---

**Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer**

Dix-neuvième session (18 au 22 juin 2018)

Lundi 18 juin 2018

10 à 13 heures Salle de conférence 1

15 à 18 heures Salle de conférence 1

Il est rappelé aux délégations qui ne l'ont pas encore fait de communiquer les noms de leurs représentants qui participeront aux Consultations officielles à la Division des affaires maritimes et du droit de la mer, au plus tard le jeudi 14 juin 2018.

Les délégations qui souhaitent diffuser leurs déclarations par le biais de la plateforme PaperSmart doivent en envoyer un exemplaire au moins *une heure* avant leur tour de parole. Le format PDF est préférable. La date de la séance et le point de l'ordre du jour doivent être indiqués dans le titre de la déclaration et dans la rubrique "Objet" du courriel. Les déclarations seront disponibles sur la plateforme PaperSmart après qu'elles auront été lues. Les délégations sont priées de fournir 20 exemplaires de la déclaration aux services techniques au plus tard *une heure* avant sa lecture.

Documents : [A/AC.259/L.19](#) et [A/73/68](#)

Liens : [PaperSmart](#) et [Site Web](#)

Contacts : Division des affaires maritimes et du droit de la mer ([doalos@un.org](mailto:doalos@un.org)); Mme Roxanne Lord ([lorder@un.org](mailto:lorder@un.org)); PaperSmart ([papersmart5@un.org](mailto:papersmart5@un.org))

---

**Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)**

Lundi 18 juin 2018

10 à 13 heures Consultations officielles (privées) Salle de conférence 9

13 h 15 à 14 h 30 Consultations officielles (privées) Salle de conférence 9

15 à 18 heures Consultations officielles (privées) Salle de conférence 9

Session annuelle (19 au 20 juin 2018)

Mardi 19 juin 2018

10 à 13 heures

1re séance plénière

Salle du Conseil de tutelle

Une version préliminaire de tous les documents de la session est disponible sur le site Web du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration, les observateurs et les représentants des autres organisations participant à la session sont priés d'envoyer leurs pouvoirs par courriel au secrétariat du Conseil d'administration (en indiquant, sur papier à entête officiel, le nom et la qualité de chaque membre des délégations).

Une liste des orateurs sera établie seulement pour Rapport annuel de la Directrice exécutive.

Pour l'inscription sur la liste des orateurs, prière de prendre contact avec le secrétariat du Conseil d'administration par courriel, dans les meilleurs délais, le 14 juin 2018 au plus tard.

Il ne sera établi de liste d'orateurs pour aucun des autres points de l'ordre du jour.

Pendant le débat général, le temps de parole est limité à *cinq minutes* pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe et à *trois minutes* pour celles qui s'expriment au nom de leur pays.

Les délégations sont invitées à envoyer par courriel les versions électroniques des déclarations au secrétariat PaperSmart au plus tard *deux heures* avant leur tour de parole assigné.

Les déclarations seront distribuées électroniquement par l'intermédiaire du portail PaperSmart au moment de leur délivrance, et demeureront sous embargo jusqu'alors.

Les délégations sont également priées de fournir 15 exemplaires des déclarations officielles sous format papier pour faciliter l'interprétation et d'autres services, et elles sont encouragées à apporter leurs ordinateurs, leurs tablettes tactiles ou autres dispositifs mobiles, afin d'accéder aux documents officiels et aux déclarations à partir du portail PaperSmart du Conseil d'administration.

Documents : [UNW/2018/L.3](#), [UNW/2018/1](#), [UNW/2018/2](#), [UNW/2018/3](#), [UNW/2018/4](#) et [UNW/2018/3/Add.1](#)

Lien : [Site Web](#)

Contact : Secrétariat d'ONU-Femmes ([unwsecretaryoftheeb@unwomen.org](mailto:unwsecretaryoftheeb@unwomen.org))

---

## Conseil de sécurité

### Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

Vendredi 22 juin 2018

15 heures à 16 h 30

Séance privée

Salle de conférence 7

Son Excellence Karel Jan Gustaaf van Oosterom, le Représentant permanent des Pays-Bas, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), tiendra une réunion d'information à l'échelle régionale à l'intention des États Membres

du Groupe d'Europe occidentale et autres sur les défis et les opportunités pour une application plus efficace du régime de sanctions du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée.

## Conseil économique et social

Session de 2018

Mardi 19 juin 2018

10 à 13 heures

Manifestation sur le passage de la phase des secours à celle de l'aide au développement  [webcast] Salle du Conseil économique et social

La Manifestation sur le passage de la phase des secours à celle de l'aide au développement sur le passage de la phase des secours à celle de l'aide au développement sera ouverte à tous les participants intéressés. La réunion étant interactive, il ne sera pas établi de liste d'orateurs. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Web du Conseil économique et social.

Lien : [Site Web](#)

Contact : M. Bradley Foerster ([bradley.foerster@undg.org](mailto:bradley.foerster@undg.org))

Mardi 19 juin 2018

15 à 18 heures

Débat plénier Salle du Conseil économique et social

Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe  
- Point 9

Débat consacré aux affaires humanitaires

Thème : "Restaurer l'humanité, respecter la dignité humaine et ne laisser personne derrière soi : travailler ensemble pour réduire les besoins humanitaires, les risques et la vulnérabilité des populations"

Les demandes d'inscription des États Membres et des États observateurs sur la liste des orateurs doivent être soumises via le module "e-Speakers" du Conseil économique et social dans e-deleGATE.

Les organisations intergouvernementales et le système des Nations Unies, dont les fonds, les programmes, les institutions spécialisées et les commissions régionales, qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs sont priés d'envoyer, par écrit, le nom et le titre complets de l'orateur, au bureau du secrétaire du Conseil.

Le temps de parole pendant la discussion générale est limité à *sept minutes* pour les orateurs qui s'expriment au nom d'un groupe et à *cinq minutes* pour les délégations qui s'expriment au nom de leur pays.

Pour diffuser des déclarations par voie électronique, prière de cliquer sur le lien PaperSmart.

Pour l'inscription sur la liste des participants, les noms des représentants et représentants suppléants présents à cet événement doivent être enregistrés sur le module "e-List of participants" du portail e-deleGATE du Conseil économique et social.

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Web du Conseil économique et social.

Document : [A/73/78-E/2018/54](#)

Liens : [Site Web](#), [Renseignements supplémentaires](#), [Programme provisoire](#), [Manifestations parallèles](#) et [PaperSmart](#)

Contacts : M. Paolo Dua (liste électronique des participants, liste des orateurs pour for les organisations intergouvernementales et le système des Nations Unies) [duap@un.org](mailto:duap@un.org); Mme Ana Jimenez De La Hoz (OCHA) [jimenez3@un.org](mailto:jimenez3@un.org); et Mme Kimberley Smith (OCHA) [smith78@un.org](mailto:smith78@un.org)

### Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session

Lundi 18 juin 2018

15 heures à 16 h 30

Consultations officieuses (privées)

Salle de conférence C

Seuls les membres du Comité peuvent participer aux consultations.

Vendredi 22 juin 2018

10 à 13 heures

Consultations avec des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social  [\[webcast\]](#)

Salle du Conseil économique et social

Pour examiner des questions présentant un intérêt pour le Comité ou pour les organisations et portant sur les relations entre les organisations non gouvernementales et l'Organisation des Nations Unies.

Tous les États Membres sont invités à participer.

Les consultations ne sont ouvertes qu'aux organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Lien :

[http://csonet.org/content/documents/Concept\\_Note\\_on\\_Consultations\\_with\\_NGOs\\_5\\_April.pdf](http://csonet.org/content/documents/Concept_Note_on_Consultations_with_NGOs_5_April.pdf)

Contact : Mme Lidija Komatina ([komatina@un.org](mailto:komatina@un.org))

## Aperçu des séances officielles

Mardi 12 juin 2018

### Assemblée générale

Soixante-douzième session

 [\[archive vidéo\]](#)

95e séance plénière

*Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement - Point 35*

a) *Rapport du Secrétaire général (A/72/847)*

b) *Projet de résolution (A/72/L.55)*

Le représentant de la Géorgie fait une déclaration, au cours de laquelle il présente le projet de résolution [A/72/L.55](#).

Des déclarations sont faites par les représentants de la République de Moldova (au nom de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique - GUAM), de la Lituanie (au nom des États nordiques et baltes) et de l'Ukraine.

Les représentants du Canada, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni expliquent le vote avant le vote.

Par 81 voix contre 16, avec 62 abstentions (vote enregistré), l'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/72/L.55](#) (résolution 72/280).

Les représentants d'Israël et du Brésil expliquent le vote après le vote.

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de son examen du point 35 de l'ordre du jour.

*Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida : rapport du Secrétaire général (A/72/815) - Point 10*

L'Assemblée générale reprend son examen du point 10 de l'ordre du jour.

Des déclarations sont faites par les représentants des pays suivants : Kazakhstan, Bélarus, Lesotho, Malawi, Haïti, Rwanda, Népal, Myanmar, Inde et Pays-Bas.

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 10 de l'ordre du jour.

*Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes : projet de résolution (A/72/L.56) - Point 14*

L'Assemblée générale reprend son examen du point 14 de l'ordre du jour.

Le représentant des Philippines fait une déclaration, au cours de laquelle il présente le projet de résolution [A/72/L.56](#).

Le représentant du Secrétariat fait une déclaration.

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/72/L.56](#) (résolution 72/281).

Les représentants des États-Unis et de la Chine expliquent le vote après l'adoption.

Les représentants du Guatemala et d'El Salvador prennent la parole.

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de son examen du point 14 de l'ordre du jour.

---

## Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées

Onzième session

 [\[archive vidéo\]](#)

1re et 2e séances plénières

Les aperçus des 1re et 2e séances plénières de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées paraîtront dans le prochain numéro du *Journal* (No 2018/116).

**Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**

## Vingt-huitième Réunion

 [archive vidéo]

206e séance plénière

Le Président fait une déclaration.

*Élection des Vice-Présidents - Point 5*

La Réunion reprend l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Le Président fait une déclaration.

Mme Maria Alejandra Sande (Uruguay) est élue Vice-Présidente de la vingt-huitième Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, par acclamation.

La Réunion termine l'examen du point 5 de l'ordre du jour.

*Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs - Point 6*

La Réunion poursuit l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Le Président fait une déclaration.

La Réunion nomme les membres supplémentaires suivants de la Commission de vérification des pouvoirs: la Finlande et le Myanmar.

Le Président fait une déclaration.

La Réunion décide de poursuivre l'examen de la question.

*Commission des limites du plateau continental - Point 10**c) Pourvoir aux postes vacants de la Commission*

Le Président fait une déclaration.

La Réunion décide de poursuivre l'examen de ce point subsidiaire.

*Rapport présenté par le Secrétaire général aux États parties en application de l'article 319, destiné à les informer des questions de caractère général les intéressant et ayant surgi à propos de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer - Point 13*

Le Président fait une déclaration.

Des déclarations sont faites par les représentants des pays suivants : Ukraine, Mexique, Australie, Fédération de Russie, Monaco, Nouvelle-Zélande, Népal, Thaïlande, Brésil, Gambie (au nom du Groupe des États d'Afrique), République de Corée, Viet Nam, Sri Lanka, Argentine, Soudan, Japon, Bangladesh, Inde, Ghana, Paraguay, Sénégal et Chine.

Des déclarations sont faites par les observateurs des États-Unis d'Amérique, de l'Organisation maritime internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

La Réunion décide de poursuivre l'examen de la question l'après-midi.

*Questions diverses - Point 14*

Le Président fait une déclaration.

Le Directeur de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques fait une déclaration.

Le Président fait une déclaration.

La Réunion prend note des informations communiquées par le Directeur de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer.

*Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs - Point 6*

La Réunion poursuit l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Le Président fait une déclaration.

La Réunion nomme le membre supplémentaire suivant de la Commission de vérification des pouvoirs: la Norvège.

Le Président fait une déclaration.

La Réunion décide de poursuivre l'examen de la question.

Le Secrétaire de la Réunion des États parties fait une annonce.

207e séance plénière

*Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs - Point 12*

La Commission de vérification des pouvoirs se réunit.

*Commission des limites du plateau continental - Point 10*

*b) Conditions d'emploi des membres de la Commission*

Le Président fait une déclaration.

Un coordonnateur du Groupe de travail à composition non limitée sur les conditions d'emploi des membres de la Commission fait une déclaration.

Le Président fait une déclaration.

La Réunion décide de poursuivre l'examen de la question de cet alinéa sous la forme de consultations officieuses du Groupe de travail à composition non limitée sur les conditions d'emploi des membres de la Commission fait une déclaration.

La Réunion reprend sa séance plénière.

Le Président fait une déclaration.

Un coordonnateur du Groupe de travail à composition non limitée sur les conditions d'emploi des membres de la Commission fait une déclaration.

Le Président fait une déclaration.

La Réunion accepte la proposition du coordonnateur du Groupe de travail à composition non limitée sur les conditions d'emploi des membres de la Commission fait une déclaration.

La Réunion termine son examen de cet alinéa.

*Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs - Point 12*

Le Président fait une déclaration.

Le Président de la Commission de vérification des pouvoirs fait une déclaration au cours de laquelle il présente rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (à paraître sous la cote [SPLoS/323](#)).

Le Président fait une déclaration.

La Réunion approuve le Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

Le Président fait une déclaration.

La Réunion termine son examen du point 12 de l'ordre du jour.

*Rapport présenté par le Secrétaire général aux États parties en application de l'article 319, destiné à les informer des questions de caractère général les intéressant et ayant surgi à propos de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer - Point 13*

Le Président fait une déclaration.

Des déclarations sont faites par les représentants des pays suivants : Maurice, Kenya, Singapour, Jamaïque, Trinité-et-Tobago, Nigéria, Uruguay et Islande.

La Réunion prend note des rapports du Secrétaire général sur "Les océans et le droit de la mer", figurant dans les documents [A/72/70/Add.1](#) et [A/73/68](#), ainsi que des avis exprimés par les délégations.

La Réunion termine son examen du 13 point de l'ordre du jour.

*Commission des limites du plateau continental - Point 10*

*c) Attribution du siège vacant à la Commission*

The President made a proposal.

La Réunion agreed with the proposal by the President.

La Réunion termine son examen de cet alinéa

*Questions diverses - Point 14*

Le Président fait une déclaration.

Le Secrétaire de la Réunion des États parties à la Convention fait une déclaration.

Le Président fait une déclaration.

La Réunion termine son examen du point 14 de l'ordre du jour.

La vingt-huitième Réunion des États parties est ajournée, étant entendu qu'elle peut être reprise selon les besoins, avant l'ouverture de la vingt-neuvième Réunion.

---

## Conseil économique et social

Session de 2018

 [\[archive vidéo\]](#)

34e séance plénière

Le Vice-Président du Conseil (Saint-Vincent-et-les Grenadines) ouvre la séance.

*Questions relatives à l'économie et à l'environnement - Point 18 c)*

Le Conseil commence son examen de la question.

*Présentation du rapport (E/2018/24)*

Le Président de la Commission de statistique à sa quarante-neuvième session (Kenya) présente le rapport de la Commission.

*Discussion générale*

L'observateur de Cuba fait une déclaration.

*Décision sur le projet de décision figurant à la section A du chapitre premier du rapport*

Le Conseil adopte le projet de décision (décision 2018/227).

Le Conseil termine ainsi son examen du point 18 c) de l'ordre du jour.

*Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des politiques et programmes du système des Nations Unies - Point 12 c)*

*Questions relatives à l'économie et à l'environnement : Femmes et développement - Point 18 j)*

*Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : Promotion de la femme - Point 19 (a)*

Le Conseil entame son examen conjoint des points de l'ordre du jour.

*Présentation des rapports (E/2018/27 et E/2018/53)*

La Présidente de la Commission de la condition de la femme à sa soixante-deuxième session (Irlande) présente le rapport de la Commission (E/2018/27) au titre des points de l'ordre du jour 18 j) et 19 a).

Le Directeur de la Division de la coordination avec les organismes des Nations Unies de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes présente le rapport du Secrétaire général (E/2018/53) au titre du point 12 c) de l'ordre du jour.

*Décision sur le projet de décision E/2018/L.11*

Le Conseil est informé que ce projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le Conseil adopte le projet de résolution (résolution 2018/7).

*Décision sur les recommandations figurant à la section B du chapitre premier du rapport (E/2018/27)*

*Décision sur le projet de décision I*

Le Conseil adopte le projet de résolution (résolution 2018/8).

*Décision sur le projet de décision II*

Le Conseil adopte le projet de résolution (résolution 2018/9).

*Décision sur le projet de décision III*

Le Conseil adopte le projet de résolution par 27 voix contre 3, avec 13 abstentions (vote enregistré) (résolution 2018/10).

Le représentant de l'Italie explique le vote après le vote.

*Décision sur le projet de décision figurant à la section C du chapitre premier du rapport (E/2018/27)*

Le Conseil adopte le projet de décision (décision 2018/228).

*Décision orale*

Sur la proposition de son Vice-Président (Saint-Vincent-et-les Grenadines), le Conseil prend note du rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination (A/73/38) au titre du point 19 a) de l'ordre du jour (décision 2018/229).

Le Conseil termine ainsi son examen des points 12 c), 18 j) et 19 a) de l'ordre du jour.

*Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies : Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement - Point 11 (a)*

Le Conseil commence son examen de la question.

*Décision sur la recommandation figurant au chapitre premier du rapport  
(E/FFDF/2018/3)*

Le Conseil décide de transmettre les conclusions et recommandations arrêtées sur le plan intergouvernemental contenues dans le rapport fait au Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil (décision 2018/230).

Le Conseil termine ainsi son examen du point 11 a) de l'ordre du jour.

*Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau tenu par le Conseil lors de sa session de fond - Point 10*

*Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies - Point 11*

Le Conseil entame son examen conjoint des points de l'ordre du jour.

*Présentation du rapport (E/2018/59)*

Le Directeur de la Division des objectifs de développement durable du Département des affaires économiques et sociales présente le rapport du Secrétaire général au titre du point de l'ordre du jour 11.

*Décision orale*

Sur la proposition de son Vice-Président (Saint-Vincent-et-les Grenadines), le Conseil prend note du rapport du Secrétaire général (E/2018/59) (décision 2018/231).

Le Conseil termine ainsi son examen du point 10 de l'ordre du jour.

*Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions :  
Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles - Point 12 (f)*

Le Conseil commence son examen de la question.

*Présentation du rapport (E/2018/49)*

Le Sous-Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé chargé des maladies non transmissibles et de la santé mentale présente le rapport du Directeur général.

*Discussion générale*

Le représentant de la Fédération de Russie fait une déclaration.

*Organisation du travail*

Le Vice-Président du Conseil (Saint-Vincent-et-les Grenadines) fait une déclaration.

35e séance plénière

Le Vice-Président du Conseil (Saint-Vincent-et-les Grenadines) ouvre la séance.

*Questions relatives à l'économie et à l'environnement : développement durable - Point 18 a)*

Le Conseil commence son examen de la question.

*Présentation du rapport (E/2018/33)*

Le Vice-Président du Comité des politiques de développement à sa vingtième session (Japon) présente le rapport du Comité.

*Discussion générale*

Des déclarations sont faites par les représentants de la République de Corée et du Maroc, ainsi que par l'observateur du Paraguay (au nom du Groupe des pays en développement sans littoral).

Une déclaration est faite par Son Excellence Kourabi Nenem, Vice-Président et Ministre de la condition féminine, de la jeunesse et des affaires sociales de la République de Kiribati.

Une déclaration est également faite par l'observateur du Bhoutan.

*Questions relatives à l'économie et à l'environnement : Population et développement - Point 18 f)*

Le Conseil commence son examen de la question.

*Présentation du rapport (E/2018/25)*

Le Président de la Commission de la population et du développement à sa cinquante-cinquième session (Roumanie) présente le rapport de la Commission.

*Décision sur les recommandations figurant à la section A du chapitre premier du rapport*

*Décision sur le projet de décision intitulé "Rapport de la Commission de la population et du développement sur les travaux de sa cinquante et unième session et ordre du jour provisoire pour sa cinquante-deuxième session"*

Le Conseil adopte le projet de décision (décision 2018/232).

*Décision sur le projet de décision intitulé "Rapport annuel sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement"*

Le Conseil adopte le projet de décision (décision 2018/233).

Le Conseil termine ainsi son examen du point 18 f) de l'ordre du jour.

*Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés - Point 19 e)*

Le Conseil commence son examen de la question.

*Déclaration liminaire*

Le représentant du bureau de New York du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés présente un rapport oral au nom du Haut-Commissaire.

*Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme - Point 19 f)*

Le Conseil commence son examen de la question.

*Présentation des rapports (E/2018/57 et E/2018/22)*

Le représentant du bureau de New York du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés présente les rapports.

*Discussion générale*

Le représentant de la Fédération de Russie fait une déclaration.

*Décision orale*

Sur la proposition de son Vice-Président (Saint-Vincent-et-les Grenadines), le Conseil prend note des rapports (E/2018/57 et E/2018/22) (décision 2018/234).

Le Conseil termine ainsi son examen du point 19 f) de l'ordre du jour.

*Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation - Point 2*

Le Conseil reprend son examen de la question.

*Décisions concernant les projets de proposition*

*Décision sur le projet de décision [E/2018/L.12](#)*

Le Conseil adopte le projet de décision (décision 2018/235).

*Décision sur la recommandation figurant dans le document [E/2018/67](#)*

Le Comité approuve la liste des organisations non gouvernementales demandant à être entendues par le Conseil économique et social lors de sa session de haut niveau de 2018 (décision 2018/236).

---

**Mercredi 13 juin 2018**

## Conseil de sécurité

 [\[archive vidéo\]](#)

8284e séance

*Région de l'Afrique centrale*

*Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2018/521)*

L'ordre du jour est adopté sans opposition.

Le Président invite M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et Son Excellence Ahmad Allam-Mi, Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, à participer à la séance, conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Conseil entame son examen de la question en entendant des exposés de M. Fall, et de M. Allam-Mi (par vidéoconférence depuis Manhasset, New York).

Le Conseil entend des déclarations des représentants du Royaume-Uni, de la Guinée équatoriale, des États-Unis, du Pérou, de la Côte d'Ivoire, du Kazakhstan, de l'État plurinational de Bolivie, de l'Éthiopie, de la Suède et de la Pologne.

---

## Assemblée générale

Soixante-douzième session

 [\[archive vidéo\]](#)

96e séance plénière

*Élection de dix-huit membres du Conseil économique et Social : lettres de la République de Corée et d'Italie (A/72/845 et A/72/870) - Point 113 b)*

L'Assemblée générale procède à l'élection partielle des membres du Conseil économique et social, conformément à l'article 140 du Règlement intérieur.

Le Président appelle l'attention de l'Assemblée générale sur une note verbale de la Mission permanente de la République de Corée (en sa qualité de Président des États d'Asie et du Pacifique) figurant dans le document [A/72/845](#) et sur une lettre du

Représentant Permanent de l'Italie (en sa qualité de Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États) [A/72/870](#) figurant dans le document [A/72/870](#).

Au premier tour de scrutin, ayant obtenu la majorité requise des deux tiers et le plus grand nombre de voix, le Cambodge (183 voix), le Yémen (176 voix) et Malte (185 voix) sont élus membres du Conseil économique et social pour un mandat prenant effet le 1er janvier 2019 et expirant le 31 décembre 2019 pour le Cambodge et le Yémen, et le 31 décembre 2020 pour Malte.

Au premier tour de scrutin, ayant obtenu la majorité requise des deux tiers et le plus grand nombre de voix, les pays suivants sont élus membres du Conseil économique et social pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2019 : Angola (183 voix), Arabie saoudite (170 voix), Arménie (177 voix), Brésil (177 voix), Canada (174 voix), Égypte (178 voix), États-Unis (159 voix), Éthiopie (183 voix), Iran (République islamique d') (175 voix), Jamaïque (175 voix), Kenya (184 voix), Luxembourg (174 voix), Mali (182 voix), Pakistan (175 voix), Paraguay (174 voix), Pays-Bas (169 voix), Turkménistan (181 voix) et Ukraine (176 voix).

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de son examen de l'alinéa b) du point 113 de l'ordre du jour.

---

### Dixième session extraordinaire d'urgence

 [\[archive vidéo\]](#)

38e séance plénière

L'aperçu de la 38e séance plénière de l'Assemblée générale paraîtra dans le prochain numéro du *Journal* (No 2018/116).

---

### Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées

Onzième session

 [\[archive vidéo\]](#)

3e et 4e séances plénières

Les aperçus des 3e et 4e séances plénières de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées paraîtront dans le prochain numéro du *Journal* (No 2018/116).

## Rectificatif

### Assemblée générale

Soixante-douzième session

 [\[archive vidéo\]](#)

### Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

*Rectificatif* à l'aperçu de la 4e séance du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (voir *Journal* 2018/114, p. 14). L'aperçu doit se lire comme suit :

4e séance

*Question du Sahara occidental - Point 7 (suite)*

Des déclarations sont faites par les représentants de Sainte-Lucie et de la Sierra Leone.

Des déclarations sont faites par les observateurs des pays suivants : Algérie, Zimbabwe, Uruguay, Gabon, Maroc, Guinée et Sénégal.

Des déclarations sont faites par M. Sidi M. Omar, Frente Polisario; M. Mhamed Abba, de la région de Laayoune-Sakia Al Hamra au Sahara occidental; Mme Ghalla Bahiya, de la région de Dakhla-Oued Eddahab au Sahara occidental; M. Naama Sghayer, de Saharawa Watch; M. Mohamed Ali Arkoukou, de SAUSA; M. Ahmed Mohamed Fall, de WSHR; Mme Agaila Abba, journaliste; et Mme Ahmed Jeden, de Free Western Sahara.

Le Comité spécial termine ainsi l'examen de la question.

Conformément à la résolution [71/323](#) de l'Assemblée générale, les documents publiés dans les sections ci-après sont disponibles *seulement en anglais et en français*.

## Autres réunions

*Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Sauf indication contraire, les réunions annoncées sous cette rubrique sont publiques.*

**Jeudi 14 juin 2018**

**Exposé sur les dispositions pratiques prises en vue de la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ([A/RES/72/244](#)) (coorganisé par la Mission permanente du Maroc et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les migrations internationales)**

8 h 30 à 9 h 30

 [\[webcast\]](#)

Salle du Conseil de tutelle

Contact : Mme Mun Sim Lai ([laim@un.org](mailto:laim@un.org); 212-963-0173; 917-565-7053)

### **Groupe des 77 (sur des questions relevant de la Cinquième Commission)**

9 à 10 heures

Réunion privée

Salle de conférence 6

### **Groupe des 77 (sur la Deuxième Commission et des questions connexes)**

9 à 10 heures

Réunion privée

Salle de conférence F

13 h 15 à 14 h 30

Réunion privée

Salle de conférence F

### **Groupe des 77 (sur la Troisième Commission et des questions connexes)**

10 à 13 heures

Réunion privée

Salle de conférence F

### **Assemblée des États parties de la Cour pénale internationale (Groupe de travail sur les amendements)**

10 à 11 h 30

Séance privée

Salle de conférence 9

---

**Assemblée des États parties de la Cour pénale internationale (Groupe de travail de New York sur la non-coopération)**

11 h 30 à 13 heures

Séance privée

Salle de conférence 9

**Atelier sur le thème “ La réalité virtuelle et augmentée au service du développement durable” (coorganisé par l’Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et le Bureau de l’informatique et des communications)**

10 à 13 heures

Salle de conférence E

Contact : Mme Nusrat Jahan ([nusrat.jahan@unitar.org](mailto:nusrat.jahan@unitar.org), 212-963-4611)Pour plus d’information : <https://www.unitar.org/event/full-catalog/virtual-augmented-reality-vrar-sustainable-development>

---

**Manifestation intitulée “Passer de la sensibilisation à l’action par une approche fondée sur les droits de l’homme” (A/RES/66/127) (à l’occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées) (coorganisée par la Mission permanente de l’Argentine, le Département des affaires économiques et sociales (DAES) et le Comité des ONG sur le vieillissement)**

13 h 15 à 14 h 30

 [webcast]

Salle de conférence 9

Contact : M. Amine Lamrabat ([lamrabat@un.org](mailto:lamrabat@un.org))

---

**Consultations officieuses sur la “Troisième Conférence des Parties chargée d’examiner les progrès accomplis dans l’exécution du Programme d’action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects” (A/RES/72/57) (organisées par le Bureau des affaires de désarmement)**

13 h 15 à 14 h 30

Salle du Conseil de tutelle

Lien : [Renseignements supplémentaires](#)Contacts : Mme Olga Tegay ([tegay@un.org](mailto:tegay@un.org)) et Mme Sigma Rahman ([rahman63@un.org](mailto:rahman63@un.org))

---

**Réunions informelles à venir***Les réunions annoncées sous cette rubrique sont privées.***Assemblée générale****Consultations officieuses sur le projet de résolution intitulé “Cadre stratégique pour l’information et les services géospatiaux en cas de catastrophe” (au titre du point 18 i) de l’ordre du jour du Conseil économique et social) (convoquées par les Missions permanentes de la Jamaïque et des Philippines)**

Lundi 18 juin 2018

13 h 15 à 14 h 30

Salle de conférence F

## Conférences de presse

Salle des conférences de presse (S-0237)  [webcast]

Pour la liste complète des conférences de presse, prière de cliquer sur le lien [www.un.org/sg/spokesperson/confschedule.asp](http://www.un.org/sg/spokesperson/confschedule.asp).

## Autres réunions à venir

*Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation. Sauf indication contraire, les réunions annoncées sous cette rubrique sont publiques.*

**Table ronde sur le thème “La situation critique et les droits des enfants nés de la guerre” (à l’occasion de la célébration officielle de la Journée internationale pour l’élimination de la violence sexuelle en temps de conflit (A/RES/69/293) (coorganisée par la Mission permanente de l’Argentine, le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général sur la violence sexuelle en période de conflit, et le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé)**

Mardi 19 juin 2018

15 à 18 heures

Salle de conférence 2

Contact : Mme Ciara Butterfield ([ciara.butterfield@un.org](mailto:ciara.butterfield@un.org))

## Informations générales, Signatures et ratifications, Documents publiés au Siège de l’Organisation des Nations Unies et Manifestations parallèles

Pour plus de détails sur les Informations générales, les Signatures et ratifications et les Documents publiés au Siège de l’Organisation des Nations Unies et Manifestations parallèles, prière de consulter la *Journal numérique* (<https://journal.un.org>).

### Communications à la rédaction

Les contenus à insérer dans le programme de séances officielles du *Journal* doivent être soumis par l’entremise du Système de gestion des contenus du Journal (Journal Content Management System, JCMS; <https://journal.un.org/jcms>). *L’heure limite* de soumission de contenus pour inclusion dans le *Journal* du lendemain est 18 h 30 *pour le programme des réunions*, et 19 heures *pour l’aperçu*.

Prière d’adresser les contenus liés aux réunions officielles sur des projets de proposition convoquées par des missions permanentes, aux autres réunions et aux manifestations parallèles à Mme Lilian Delgado (courriel [journal@un.org](mailto:journal@un.org); tél. 1 (212) 963-3888 et 963-0493; *bâtiment du Secrétariat, 12e étage, 01-C*). *L’heure limite* de soumission est 18 heures au plus tard *deux jours précédant la publication*. *Le bureau du Groupe du Journal ouvre à 15 heures*.

Publié au Siège, à New York, par le Département de l’Assemblée générale et de la gestion des conférences.